



La Céna et la diplomatie béninoise coordonnent le vote de la diaspora

N° 502 DU 20 FÉVRIER 2026

L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : leblemedujour@gmail.com - Tél : +229 0195534395

RJ FAN-CLUB ROMUALD WADAGNI

JOURNÉE DE RÉFLEXION STRATÉGIQUE
Structuration et mobilisation du Fan-Club à l'échelle nationale pour soutenir efficacement la vision de Romuald Wadagni

THÈMES

- Gestion électorale pour relever le taux de participation aux élections présidentielles d'avril 2026
- Mise en place d'une stratégie organisationnelle pour la mobilisation des ressources financières et la mobilisation générale en vue de la campagne présidentielle

Samedi 21 février 2026 à 09H00
ELONA HOUSE, Porto-Novo

GOUVERNANCE LOCALE ET MOYENS LOGISTIQUES

PAGE 02

Véhicules communaux : les maires servis, adjoints et CA sans moyens



GOUVERNANCE LOCALE ET MISE EN PLACE DES EXÉCUTIFS COMMUNAUX

PAGE 08



Chefs d'arrondissement et commissions toujours attendus

PRÉSIDENTIELLE D'AVRIL 2026 AU BÉNIN

PAGE 07

Le duel électoral se précise, le duo Houkپè-Hounwanou revendique toute sa place



ELONA HOUSE
SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE

Le cadre idéal pour vos événements inoubliables !

EMERIC Production

0198904640 / 0144904640

Les résidences

FENOU
APPARTEMENTS - CHAMBRES MEUBLÉS

0198904640 / 0144904640

Confort et luxe s'allient pour vous offrir un séjour incroyable.

EMERIC Production

GOUVERNANCE LOCALE ET MOYENS LOGISTIQUES

Véhicules communaux : les maires servis, adjoints et CA sans moyens

Au moment où les communes amorcent une nouvelle phase de gestion administrative et territoriale, la question des moyens roulants accordés aux autorités locales suscite débats et incompréhensions. Si les maires bénéficient officiellement de véhicules de fonction, leurs adjoints et les chefs d'arrondissement restent sans dotation, malgré leurs responsabilités opérationnelles au quotidien.

Une dotation réservée aux seuls maires

Dans le cadre de la gestion du parc automobile des communes au Bénin, les dispositions actuelles privilient essentiellement les maires. Ces derniers sont les seuls élus communaux officiellement bénéficiaires de véhicules administratifs destinés à faciliter leurs déplacements et l'exercice de leurs missions régaliennes.

Selon les informations disponibles, les véhicules actuellement en circulation sont attribués aux maires sortants, conformément aux mécanismes de gestion en vigueur dans plusieurs collectivités territoriales. Une situation qui s'explique par la continuité administrative et la nécessité d'éviter une rupture dans la gestion communale.

Adjoints et chefs d'arrondissement en difficulté

Toutefois, cette organisation suscite des interrogations au sein des conseils communaux. Les adjoints au maire ainsi que les chefs d'arrondissement, pourtant fortement impliqués dans la gestion

quotidienne des territoires, ne disposent d'aucun moyen roulant institutionnel.

Sur le terrain, ces responsables sont pourtant sollicités pour des missions de médiation sociale, de suivi des projets communautaires, de supervision administrative ou encore de gestion des urgences locales. L'absence de véhicules constitue alors un frein à leur efficacité, notamment dans les communes à forte étendue territoriale ou aux infrastructures routières difficiles.

De nouvelles dotations annoncées

Des sources proches de l'administration territoriale indiquent néanmoins que les nouveaux maires devraient progressivement être dotés de moyens roulants adaptés à leurs fonctions. Cette perspective vise à renforcer les capacités opérationnelles des exécutifs communaux nouvellement installés.

Reste désormais la question de l'équité logistique au sein des équipes municipales. Plusieurs observateurs estiment qu'une réflexion globale sur la mobilité des autorités locales pourrait contribuer à améliorer la gouvernance de proximité et la rapidité d'intervention dans les arrondissements.

Dans un contexte marqué par l'exigence croissante de résultats au niveau communal, la modernisation des moyens de travail des élus locaux apparaît plus que jamais comme un enjeu majeur du développement territorial.

Emeric Joël ALLAGBE

**MEDIAS AU BENIN**

Votre site d'informations en ligne

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'Emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel "www.lemblemedujour.com"

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'Emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FENOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur www.lemblemedujour.bj, faites comme chez vous.

www.lemblemedujour.bj
www.lemblemedujour.com

**PORTE-NOVO (République du Bénin)**

EMAIL : lemblemedujour@gmail.com
TELEPHONE : +229 01 98 90 46 40

PRODUCTION

ETS EMERIC PRODUCTION
(RCCM RB/PNO/09A848)

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Eméric Joël ALLAGBE
+229 01 97 90 46 40 / 01 98 90 46 40

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Fernandez Cyrus Benicio SOWANOU
+229 01 97 74 01 02

RÉDACTION

Eméric Joël ALLAGBE (Journaliste)
Fernandez Cyrus SOWANOU (Journaliste)
James Meryl ALLAGBE (Journaliste)
Marie Estelle AKANNI (Journaliste)
Aimé HOUENOUE (Journaliste)
Godfrey MISSAHOGBE (Journaliste)
Youssouf Michel AVOCEGAMOU (Journaliste)

MONTAGE ET GRAPHISME

Mayass M. NOUMON
+229 01 96 13 84 84

PRÉSIDENTIELLE DU 12 AVRIL 2026 AU BÉNIN

La Céna et la diplomatie béninoise coordonnent le vote de la diaspora



À l'approche de l'élection présidentielle d'avril 2026, la Commission électorale nationale autonome (Céna) intensifie les concertations avec les représentations diplomatiques béninoises afin d'assurer une organisation efficace du scrutin à l'étranger. Une séance de travail s'est tenue ce jeudi 19 février 2026 entre le président de la Céna, Sacca Lafia, et l'ambassadrice du Bénin près la France, Corinne Amori Brunet.

Une coordination anticipée pour le vote hors du territoire national

Dans le cadre des préparatifs de l'élection présidentielle du 12

avril prochain, la Céna poursuit ses échanges techniques avec les acteurs institutionnels impliqués dans le processus électoral. La rencontre avec la cheffe de la mission diplomatique béninoise en France a permis d'examiner les mécanismes pratiques liés à l'organisation du scrutin au sein des postes diplomatiques et consulaires.

Au cœur des discussions figuraient notamment les responsabilités opérationnelles des représentations diplomatiques, appelées à accompagner la mise en œuvre du vote tout en facilitant l'installation des équipes électorales mandatées par la Céna.

L'information de la diaspora, priorité des représentations diplomatiques

Selon l'ambassadrice, l'un des principaux défis reste la sensibilisation et l'information des Béninois établis à l'étranger sur les modalités pratiques de participation au vote. Les missions diplomatiques devront ainsi jouer un rôle déterminant dans la mobilisation des électeurs relevant de leur juridiction.

Elle a rappelé qu'une étape majeure avait déjà été franchie en 2025 avec la révision des centres de vote et l'actualisation des listes électorales, une opération conduite par Agence nationale d'identification des personnes (Anip), aussi bien sur le territoire national qu'au sein de la diaspora.

La France, cœur de la diaspora béninoise en Europe

Au cours des échanges, la diplomate a souligné l'importance stratégique de la France dans le dispositif électoral extérieur, en raison de la forte concentration de ressortissants béninois estimée à plus de 40 000 personnes. La Belgique et l'Allemagne accueillent également des communautés significatives, bien que de moindre im-

portance.

Cette configuration impose, selon elle, une organisation rigoureuse afin de garantir une participation optimale des électeurs vivant hors du pays.

Une Céna expérimentée pour le scrutin extérieur

Tout en rappelant que la Céna demeure l'unique institution chargée de l'organisation matérielle et technique du scrutin, l'ambassadrice a indiqué que les représentations diplomatiques se limiteront à la mise à disposition des infrastructures nécessaires et à l'appui logistique.

Elle a salué un échange « constructif et particulièrement utile », estimant que l'institution électorale dispose d'une solide expérience dans la conduite des élections présidentielles à l'étranger.

Prochaine étape du calendrier électoral : la publication officielle des listes électorales. Les Béninois vivant hors du territoire national sont ainsi invités à se mobiliser massivement afin d'exercer leur droit civique lors du scrutin présidentiel.

Youssouf AVOCEGAMOU





ELONA HOUSE

SALLES DE FÊTES ET DE CONFÉRENCES

À la recherche d'un lieu d'exception pour votre prochain événement ?
Mariage, anniversaire, communion, baptême, colloque professionnel ou
simple moment en famille... notre espace vous ouvre ses portes pour
toutes vos célébrations, au cœur d'un cadre naturel préservé.

- ASSISTANCE TECHNIQUE PRO
- GRANDE CAPACITÉ MODULABLE
- SALLES CLIMATISÉES
- GROUPE ELECTROGÈNE



Djassine Houinvié - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

VIE PARLEMENTAIRE AU BÉNIN

Non-cumul : les suppléants prêts à entrer en scène



Le choix de rester au gouvernement plutôt que de siéger à l'Assemblée nationale rebat les cartes dans la 13e circonscription électorale. En renonçant à leurs mandats parlementaires, deux ministres ouvrent la voie à leurs suppléants, désormais aux portes de l'hémicycle.

Le Parlement s'apprête à accueillir de nouveaux visages

La décision du ministre d'État chargé du Développement et de la Coordination de l'action gouvernementale, Abdoulaye Bio Tchané, et de la ministre de l'Industrie et du Commerce, Shadiya Assouma, de privilégier leurs responsabilités gouvernementales entraîne mécaniquement leur retrait du Parlement conformément au principe de non-cumul des fonctions.

Cette option ouvre ainsi les portes de l'Assemblée nationale du Bénin à leurs suppléants respectifs, appelés à assurer la continuité de la représentation parlementaire.

Selon les procédures en vigueur, le président de l'institution par-

lementaire, Joseph Djogbénou, devrait prochainement inviter les concernés à prendre officiellement siège.

Une décision politique assumée

Élus lors des législatives du 11 janvier sur la liste du Bloc Républicain dans la 13e circonscription électorale couvrant la commune de Djougou, les deux ministres avaient pourtant été installés avec les autres députés de la 10e législature.

Mais leur maintien au sein de l'Exécutif traduit un choix stratégique : poursuivre les réformes engagées au gouvernement plutôt que d'occuper un siège parlementaire.

Le retour attendu de Mounifa Karim Kpétoni

Suppléante de la ministre Shadiya Assouma, Mounifa Karim Kpétoni connaît déjà les réalités de l'hémicycle. Ancienne députée de la 9e législature et alors plus jeune élue du Parlement, elle s'apprête à effectuer un retour remarqué. Son expérience parlementaire consti-

tue un atout pour assurer la continuité de la représentation politique de sa circonscription.

Le baptême parlementaire d'Idrissou Amadou

Pour Idrissou Amadou, suppléant du ministre d'État Abdoulaye Bio Tchané, l'entrée annoncée au Parlement aura valeur de première expérience nationale.

Ancien premier adjoint au maire de Djougou puis chef de l'arrondissement de Bariénou, l'acteur politique local devra désormais faire ses preuves sur la scène législative, dans un contexte marqué par d'importants enjeux politiques.

Une opportunité sous condition

Toutefois, la situation demeure juridiquement réversible. La législation béninoise permet en effet à tout député ayant renoncé à son mandat pour exercer des fonctions gouvernementales de retrouver son siège à tout moment durant la mandature.

Un paramètre qui impose prudence et performance aux suppléants appelés à occuper ces postes.

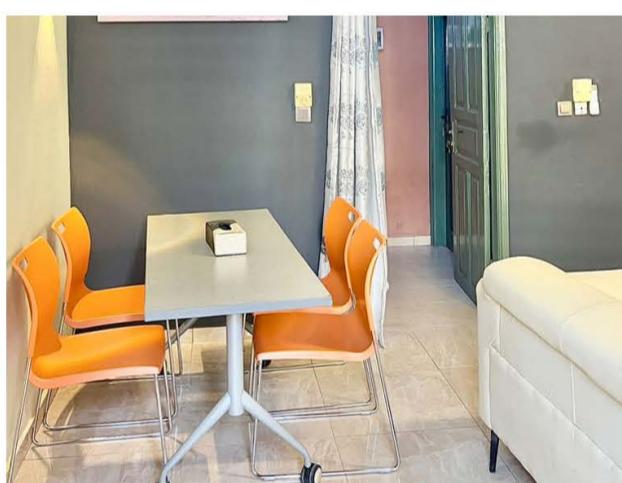
Une nouvelle page pour la 10e législature

L'arrivée prochaine de nouveaux députés pourrait insuffler une dynamique différente au sein du Parlement. Entre expérience confirmée et découverte des responsabilités nationales, les suppléants auront la lourde mission de défendre les intérêts de leurs électeurs et de s'imposer dans les débats législatifs.

La suite de la 10e législature dira si cette opportunité se transformera en véritable tremplin politique.

Youssouf AVOCEGAMOU

Les résidences **FENOU**



Loin de chez vous, retrouvez la chaleur d'un foyer : chambres privées et cuisine conviviale pour partager des repas faits maison, rire et préparer vos aventures du lendemain. L'expérience idéale pour profiter à votre rythme !

CARACTÉRISTIQUES

- ✓ Luxe et confort
- ✓ Décor authentique
- ✓ Prix abordable
- ✓ Emplacement stratégique



Djassin Houinvié - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

PRÉSIDENTIELLE D'AVRIL 2026 AU BÉNIN

Le duel électoral se précise, le duo Hounkپè-Hounwanou revendique toute sa place



À l'approche de l'élection présidentielle du 12 avril 2026, le climat politique s'anime davantage au Bénin. Entre analyses stratégiques, prises de position inattendues et mobilisation des états-majors politiques, la compétition électorale s'installe progressivement au cœur du débat public.

Basile Ahossi refuse l'idée d'un scrutin joué d'avance

L'ancien député Basile Ahossi s'est récemment démarqué en dénonçant les discours présentant l'élection comme une formalité pour le candidat soutenu par la mouvance présidentielle. Selon lui, parler d'un « pas de match » entre les candidats reviendrait à minimiser le principe même du suffrage universel.

Intervenant lors d'une cérémonie de lancement d'initiative de soutien à Romuald Wadagni, il a insisté sur le fait qu'une présidentielle reste avant tout une confrontation de projets et de visions. À ses yeux, la décision finale appartient exclusivement aux électeurs, quels que soient les rapports de force perçus.

Un ralliement politique qui suscite des réactions

La sortie politique de Basile Ahossi a d'autant plus retenu l'attention qu'elle s'accompagne d'un soutien affiché au candidat de la mouvance présidentielle. Une posture jugée surprenante par plusieurs observateurs, l'ancien parlementaire ayant longtemps été identifié parmi les voix critiques du régime dirigé par le président Patrice Talon.

Ce positionnement alimente les commentaires dans les milieux politiques, certains y voyant un signe de recomposition stratégique à l'approche du scrutin.

Deux duos officiellement engagés dans la course

À ce stade du processus électoral, deux binômes sont retenus pour briguer la magistrature suprême. D'un côté, le ticket de la mouvance formé par Romuald Wadagni et la vice-présidente sortante Mariam Chabi Talata. De l'autre, le duo de l'opposition conduit par Paul Hounkپè, accompagné de Rock Judicaël Hounwanou, qui entend défendre une alternative politique face au pouvoir en place.

Le troisième ticket porté par le parti Les Démocrates, compo-

sé de Renaud Agbodjo et Jude Lodjou, n'a pas franchi l'étape des parrainages requis, réduisant ainsi la compétition à deux camps.

Une campagne qui change de dynamique

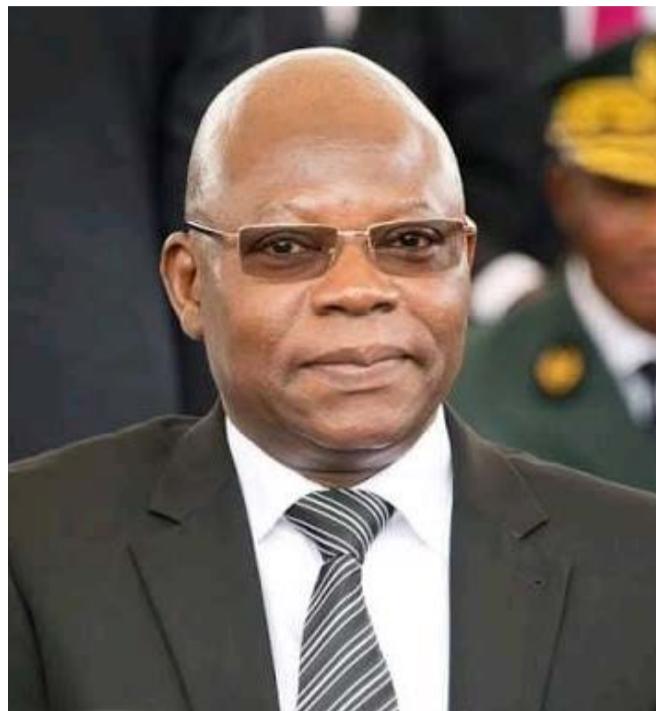
Dans ce contexte, la prise de position de Basile Ahossi illustre une campagne en pleine mutation, marquée par des alliances inattendues et une intensification des stratégies de mobilisation. Tandis que chaque camp affine son discours pour convaincre l'opinion, les électeurs restent attentifs aux programmes et aux propositions concrètes des candidats.

À quelques semaines du vote, l'enjeu dépasse désormais les spéculations politiques : seul le verdict des urnes déterminera le futur locataire du palais présidentiel. Plus que jamais, la mobilisation citoyenne apparaît comme un facteur déterminant pour l'avenir politique du pays.

Youssouf AVOCEGAMOU

ÉDUCATION PRIMAIRE

Salimane Karimou exige la mise à jour des données scolaires



Le ministre des Enseignements maternel et primaire rappelle aux écoles l'importance de la régularisation complète des inscriptions sur la plateforme EDUCMASTER, sous peine de sanctions pour le CEP 2026.

Le ministre des Enseignements ma-

ternel et primaire, Salimane Karimou, a adressé une note officielle aux responsables scolaires le 16 février 2026, les exhortant à actualiser sans délai les inscriptions de leurs élèves sur la plateforme EDUCMASTER. Cette mesure concerne l'ensemble des classes et s'inscrit dans la préparation de la session du Certificat d'Etudes Primaires (CEP) 2026.

Malgré trois années d'exploitation de la plateforme, de nombreuses écoles continuent de ne pas renseigner toutes les classes. Selon le ministre, certains responsables « s'obstinent à ne mettre à jour que les inscriptions des candidats du CM2, négligeant les classes intermédiaires de la maternelle et du primaire ».

Pour remédier à cette situation, un délai ferme a été fixé : toutes les écoles doivent avoir complété la mise à jour des données « au plus tard le 23 février 2026 ». Un contrôle sera effec-

tué à l'issue de ce délai. Les établissements en infraction verront leurs directeurs inscrits sur « la liste des acteurs inéligibles aux travaux du CEP de juin 2026 », incluant surveillants, correcteurs et chefs de centre.

Le ministre rappelle que EDUCMASTER n'est pas uniquement un outil de gestion du CEP, mais un instrument essentiel pour une meilleure organisation du sous-secteur de l'enseignement primaire. Cette initiative vise à renforcer la fiabilité des informations scolaires et à garantir la transparence dans l'évaluation des élèves, contribuant ainsi à la qualité globale de l'éducation au Bénin.

Les responsables scolaires sont donc appelés à se conformer à ces directives afin de soutenir le bon fonctionnement du système éducatif national.

Youssouf AVOCEGAMOU

GOUVERNANCE LOCALE ET MISE EN PLACE DES EXÉCUTIFS COMMUNAUX

Chefs d'arrondissement et commissions toujours attendus

Après l'installation officielle des maires et de leurs adjoints dans plusieurs communes du Bénin, une nouvelle étape reste fortement attendue pour compléter l'architecture de la gouvernance locale. La désignation des chefs d'arrondissement et des présidents de commissions communales suscite impatience et interrogations au sein des conseils communaux comme des populations.

La dynamique d'installation des conseils communaux s'est poursuivie ces dernières semaines avec la prise de fonction effective des maires et de leurs adjoints, marquant ainsi le démarrage officiel d'une nouvelle mandature à la tête des collectivités territoriales. Toutefois, pour de nombreux observateurs, le processus demeure incomplet tant que les chefs d'arrondissement et les responsables des différentes commissions permanentes ne sont pas encore désignés.

En effet, ces postes occupent une place stratégique dans le fonctionnement quotidien des communes. Les chefs d'arrondissement constituent le premier relais administratif entre les populations et l'exécutif communal. Ils jouent un rôle clé dans la gestion de proximité, le suivi des projets locaux et la remontée des préoccupations citoyennes vers les autorités municipales.

Parallèlement, les commissions communales, notamment celles chargées des finances, des affaires domaniales, de l'éducation, de la santé ou encore du développement local, représentent de véritables cadres techniques d'analyse et de préparation des décisions du conseil communal. Leur mise en place permet d'accélérer l'étude des dossiers et d'assurer une meilleure répartition des responsabilités entre les conseillers.

Dans plusieurs communes, élus et acteurs locaux expriment déjà leur attente face à ce retard relatif. Certains y voient une nécessité d'apaiser les équilibres politiques internes avant toute nomination, tandis que d'autres plaident pour une accélération du processus afin d'éviter un ralentissement des actions prioritaires au bénéfice des populations.

En attendant ces désignations, les exécutifs communaux poursuivent leurs premiers contacts institutionnels et évaluations de terrain. Mais pour une gouvernance pleinement opérationnelle, tous les regards restent désormais tournés vers la prochaine étape : la mise en place complète des équipes d'arrondissement et des commissions communales.

Emeric Joël ALLAGBE



FAN-CLUB
ROMUALD
WADAGNI

JOURNÉE DE RÉFLEXION STRATÉGIQUE

Structuration et mobilisation du Fan-Club à l'échelle nationale pour soutenir efficacement la vision de Romuald Wadagni

THÈMES

- Gestion électorale pour relever le taux de participation aux élections présidentielles d'avril 2026
- Mise en place d'une stratégie organisationnelle pour la mobilisation des ressources financières et la mobilisation générale en vue de la campagne présidentielle



Samedi 21 février 2026 à 09H00



ELONA HOUSE, Porto-Novo

DRAME MÉDICAL AU BLOC OPÉRATOIRE

Décès après césarienne : quatre agents de santé face à la justice

Le dossier relatif au décès de la parturiente Rebecca Dossou, survenu après une intervention chirurgicale au Centre hospitalier universitaire départemental de l'Ouémé, connaît une nouvelle étape judiciaire. L'audience s'est ouverte le mercredi 18 février 2026 devant le Tribunal de première instance de première classe de Porto-Novo, marquant le début d'une procédure très attendue par l'opinion publique.

Trois agents de santé sont poursuivis pour homicide involontaire, tandis qu'un quatrième répond des faits de non-assistance à personne en péril.

Une intervention qui vire au drame

Les faits remontent au 18 décembre 2025. Ce jour-là, Rebecca Dossou perd la vie au CHUD Ouémé, quelques heures après une césarienne programmée. Selon les déclarations de son époux, la grossesse faisait pourtant l'objet d'un suivi médical régulier au sein de l'établissement sanitaire.

Après l'intervention chirurgicale, la patiente aurait présenté des complications graves. Le conjoint de la défunte évoque des manquements dans la prise en charge médicale, estimant que les mesures nécessaires n'auraient pas été prises à temps pour sauver son épouse. C'est sur cette base qu'il a décidé de saisir la justice.

Des accusations lourdes

Au cœur du dossier, la question de la responsabilité médicale. Les prévenus sont soupçonnés d'avoir manqué à leurs obligations professionnelles face à la dégradation de l'état de santé de la patiente. Pour la partie civile, une réaction plus rapide et une meilleure coordination des soins auraient pu éviter l'issue fatale.

Ces accusations sont contestées par certains membres du personnel médical, qui attendent les débats contradictoires pour faire valoir leurs arguments et expliquer les conditions réelles de l'intervention.

Une audience renvoyée

Ouverte aux environs de 15 heures, l'audience devait initialement aborder le fond du dossier. Elle a finalement été renvoyée au 25 février 2026 à la demande du plaignant, désireux de bénéficier d'un accompagnement juridique approprié.

Entre-temps, un élan de solidarité s'est manifesté autour du veuf, plusieurs soutiens s'étant mobilisés afin de lui permettre de constituer une défense solide.

Les autorités appellent à la sérénité

Face à l'émotion suscitée par cette affaire, les autorités béninoises ont annoncé l'ouverture d'investigations administratives parallèlement à la procédure judiciaire. L'objectif affiché est de faire toute la lumière sur les circonstances du décès.

De son côté, l'Ordre national des médecins du Bénin a invité les différentes

parties à la retenue, rappelant la nécessité de respecter la présomption d'innocence et le déroulement normal des procédures.

Une affaire suivie de près par l'opinion

À Porto-Novo comme dans le reste du pays, ce procès suscite une vive attention. Au-delà du drame familial, il relance le débat sur la qualité de la prise en charge hospitalière et la responsabilité professionnelle dans les structures sanitaires publiques.

Pour la famille de la défunte, cette étape judiciaire représente un espoir de vérité et de réparation. Pour l'opinion, elle devra surtout permettre d'établir clairement les responsabilités et de renforcer la confiance des citoyens dans le système de santé.

Youssouf AVOCEGAMOU

PRÉSIDENTIELLE DE 2026 AU BÉNIN

La jeunesse s'organise pour consolider la paix et la cohésion nationale

À quelques semaines de l'élection présidentielle d'avril 2026, les initiatives citoyennes en faveur de la stabilité nationale se multiplient. Ce jeudi 19 février 2026, la salle audiovisuelle de l'École Polytechnique d'Abomey-Calavi (EPAC), sur le campus de l'Université d'Abomey-Calavi, a servi de cadre au lancement officiel de la campagne « Jeunesse en mouvement pour la paix », une mobilisation d'envergure portée par des organisations de jeunesse engagées pour un climat électoral apaisé.

Une initiative collective pour prévenir les tensions électorales

Pilotée par le Réseau des Jeunes Béninois de la Diaspora (RJBD), en partenariat avec le Parlement des Jeunes du Bénin et l'Association Mairies des Jeunes du Bénin, cette campagne ambitionne de faire de la jeunesse un acteur central de la consolidation démocratique. L'objectif affiché est clair : prévenir les conflits liés au processus électoral tout en encourageant une participation citoyenne responsable, inclusive et pacifique.

Le projet prévoit de s'étendre à une vingtaine de communes stratégiques à travers le territoire national, afin de garantir une large représentativité sociale et géographique des jeunes béninois.

Former une génération engagée pour la paix

Au-delà de la sensibilisation, les initiateurs entendent renforcer les capacités des jeunes âgés de 18 à 35 ans sur des thématiques essentielles telles que la citoyenneté active, la culture de la paix, la non-violence et l'engagement démocratique. Des espaces d'échanges seront également mis en place pour favoriser le dialogue entre la jeunesse, les institutions républicaines et les acteurs politiques.

Cette démarche vise à instaurer un climat de confiance et à encourager l'expression constructive des préoccupations de la nouvelle génération à l'approche d'un scrutin majeur pour l'avenir du pays.

Une plateforme numérique pour porter la voix des jeunes

Dans la dynamique de mobilisation nationale et internationale, les organisateurs ont procédé au lancement de la plateforme numérique www.jeunessebénin.com, destinée à recueillir les attentes des Béninois de l'intérieur comme de la diaspora.

Durant six mois, les jeunes pourront y formuler leurs priorités et recommandations autour de plusieurs axes majeurs, notam-

ment l'emploi, la gouvernance, l'éducation, la paix, l'inclusion sociale et la participation citoyenne.

Les contributions recueillies serviront à l'élaboration d'un mémorandum national de plaidoyer. Ce document sera officiellement transmis aux candidats à l'élection présidentielle ainsi qu'aux formations politiques afin d'éclairer leurs engagements vis-à-vis des aspirations de la jeunesse béninoise.

La jeunesse au cœur de la stabilité démocratique

En lançant la campagne « Jeunesse en mouvement pour la paix », le RJBD et ses partenaires réaffirment leur volonté commune de promouvoir la cohésion sociale et le renforcement de la démocratie au Bénin. L'initiative place clairement la jeunesse comme un levier stratégique dans la prévention durable des tensions électorales.

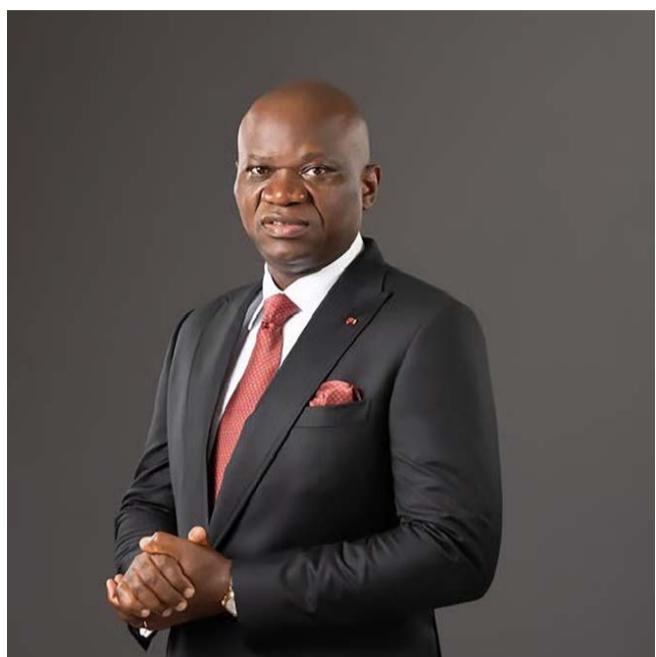
La cérémonie officielle de lancement s'est déroulée en présence du représentant du Médiateur de la République du Bénin, marquant ainsi l'accompagnement institutionnel accordé à cette dynamique citoyenne tournée vers la paix et la stabilité nationale.

Fernandez SOWANOU



GABON

Suspension des réseaux sociaux pour préserver l'ordre public



Les autorités gouvernementales gabonaises ont décidé de suspendre l'accès aux réseaux sociaux sur l'ensemble du territoire national, une mesure exceptionnelle entrée en vigueur le mercredi 18 février 2026. Annoncée à l'issue d'un Conseil des ministres, cette décision intervient dans un contexte

marqué par de fortes préoccupations liées à la stabilité sociale et à la circulation de contenus jugés sensibles par les pouvoirs publics.

Selon des sources officielles, cette suspension, prononcée jusqu'à nouvel ordre, vise à endiguer les dérives observées ces derniers mois dans l'utilisation des plateformes numériques. Le gouvernement estime que la propagation rapide de rumeurs, de fausses informations et de messages à caractère conflictuel constitue une menace pour la cohésion nationale et la paix sociale.

Dans un pays engagé dans une phase de reconstruction institutionnelle et de réformes structurelles, les autorités entendent ainsi prévenir toute escalade susceptible de fragiliser les acquis récents. Pour l'exécutif, il s'agit d'une mesure conservatoire destinée à restaurer un climat apaisé dans l'espace public et à encadrer davantage la communication numérique.

Cette décision suscite toutefois une onde de

choc au sein de la population, fortement dépendante des réseaux sociaux pour l'information, les échanges professionnels et les activités économiques. Nombre d'usagers dénoncent déjà les impacts sur la liberté d'expression et sur les petites activités génératrices de revenus liées au numérique.

Du côté du pouvoir, l'argument sécuritaire reste central. Les autorités affirment agir par responsabilité afin d'éviter de nouveaux troubles dans un contexte où le président de la transition, Brice Oligui Nguema, poursuit un vaste programme de réformes politiques, administratives et économiques destiné à renforcer les institutions et à impulser le développement du pays.

Si aucune date de rétablissement n'a été annoncée, le gouvernement assure que la levée de la mesure interviendra dès que les conditions jugées nécessaires au maintien de la paix et de la stabilité seront réunies.

Godfrey MISSAHOGBÉ

IMMIGRATION IRRÉGULIÈRE

Déguisés en moutons pour franchir la frontière : trois candidats à l'exil interpellés



Une tentative pour le moins insolite d'immigration clandestine a récemment été déjouée par les forces de sécurité en Algérie. Trois hommes ont été arrêtés après avoir tenté de rejoindre illégalement l'Espagne en se cachant dans un camion transportant du bétail, vêtus de costumes imitant des moutons afin de passer inaperçus.

Une ruse rapidement découverte

Selon des sources sécuritaires, les candidats au départ avaient pris place au milieu d'un troupeau acheminé vers la frontière. Leur stratagème a toutefois éveillé les soupçons des agents chargés du contrôle. Certains « animaux » adoptaient en effet une démarche inhabituelle, se tenant parfois sur deux jambes et laissant apparaître des

traits humains difficilement dissimulables.

Après inspection du véhicule, les forces de l'ordre ont découvert les trois individus dissimulés sous leurs déguisements, mettant ainsi fin à une tentative jugée aussi audacieuse que risquée.

Des poursuites judiciaires envisagées

Âgés de 25 à 30 ans, les suspects, tous de nationalité algérienne, sont poursuivis pour fraude liée à l'immigration irrégulière. Des chefs d'accusation supplémentaires pourraient également être retenus contre eux, notamment pour avoir perturbé le transport des animaux et mis en danger le bétail durant l'opération.

Les autorités compétentes n'ont pas encore précisé les sanctions encourues ni les suites judiciaires exactes du dossier.

Entre ironie et compassion sur les réseaux sociaux

L'affaire a rapidement enflammé les réseaux sociaux où les réactions oscillent entre amusement et indignation. Si certains internautes parlent d'une scène digne d'une comédie, d'autres y voient surtout l'illustration du désespoir de nombreux jeunes confrontés à des difficultés économiques et prêts à prendre des risques extrêmes pour tenter leur chance ailleurs.

Un rappel des dangers de l'exil clandestin

Au-delà de son caractère insolite, cet épisode remet en lumière les dangers liés aux migrations irrégulières. Les autorités poursuivent le renforcement des dispositifs de contrôle afin de lutter contre les réseaux clandestins et prévenir les drames humains souvent associés à ces traversées.

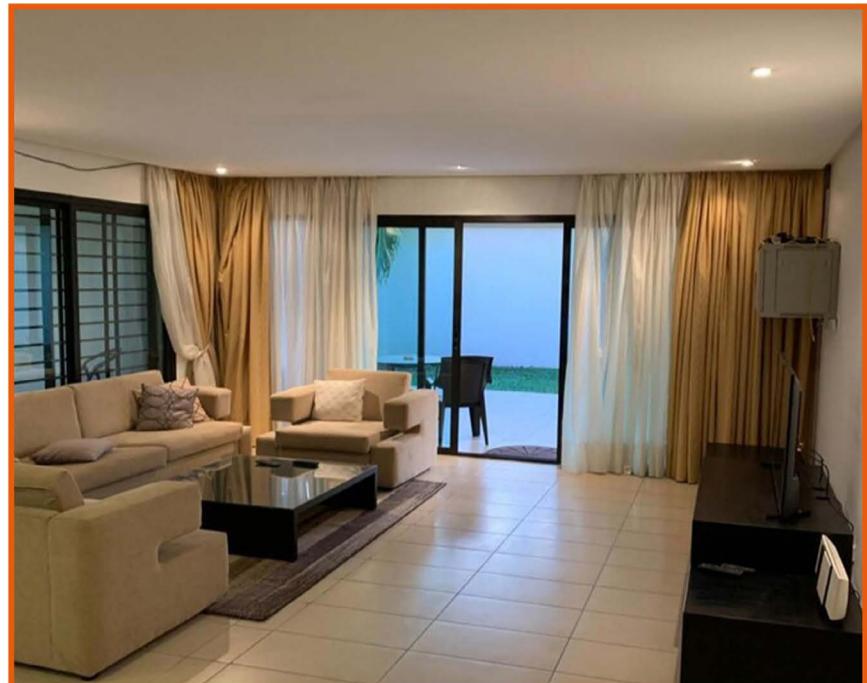
Cette situation relance également le débat sur la nécessité de réponses durables, équilibrées et humaines face aux défis migratoires contemporains.

Youssouf AVOCEGAMOU



ELONA HOUSE

SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE



**APPARTEMENTS
ET CHAMBRES
MEUBLÉS**

Les résidences
FENOУ



Porto-Novo, Djassine Houinvié
- Tokpota - Dowa



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707